



Dourdan

n°17

• NOVEMBRE 2016

Actus, acteurs, actions

N'oubliez pas !
Tous ces articles
et bien d'autres détails sur
www.mairie-dourdan.fr



Investissements publics Des partenariats fructueux

Cantine Regnard, maison de santé, valorisation du château... pour chacun des projets structurants de la Ville, la municipalité a su mobiliser divers financements. Une logique aussi à l'œuvre pour des opérations plus modestes.



Environnement
Espaces publics en
zéro phytos P. 12



Elections 2017
Inscriptions avant
le 31 décembre P. 15



Thierry PENNETEAU
Le photographe-voyageur
à la médiathèque P. 17

P. 4 ARRÊT SUR IMAGES

P. 6 DOSSIER

- P. 6 | Ces partenariats qui « boostent » les investissements
- P. 8 | Des subventions pour aujourd'hui et demain
- P. 8 | Quatre projets à la loupe
- P. 9 | Les partenaires



Éducation, patrimoine, sécurité, accessibilité... les domaines sur lesquelles la Ville sollicite le concours de financeurs sont nombreux. Ils démontrent la dynamique de la municipalité et sa volonté d'agir à la fois sur les équipements touristiques, culturelles, éducatifs...

P. 10 EN PRISE DIRECTE AVEC...

- P. 10 | Transfert de l'OPIEVOY au privé : le non de la Mairie
- P. 11 | Près de 169 000 € d'aménagement pour la sécurité des écoles

P. 12 PROJETS ET RÉALISATIONS

- P. 12 | Espaces publics : la fin des produits phytosanitaires
- P. 13 | Plus de confort plus les collégiens de Condorcet
- P. 13 | Quand les ruches donnent...

P. 14 ACTUALITÉS

- P. 14 | La sécurité aux abords des écoles : l'affaire de tous
- P. 14 | Abdel Rahman EL BACHA anime une master-class
- P. 15 | Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales
- P. 15 | Une nouvelle professeure de danse au conservatoire

P. 16 GRAND ANGLE

- P. 16 | Dix ans de classe Cham



- P. 17 | Thierry PENNETEAU nous invite au voyage

P. 18 VIE ASSOCIATIVE

- P. 18 | La Ronde souffle ses 10 ans

À Dourdan, le magazine municipal des actus, des acteurs et des actions de la Ville

Directeur de la publication : Olivier Bouton • Rédaction, photos (sauf mention) : J. Béchet, C. Michot, C. Leroux, S. Martinsky - Hôtel de ville - BP 107 - 91412 Dourdan cedex. - Tél. : 01 60 81 14 14 - www.mairie-dourdan.fr • Conception et réalisation graphique : www.maindor.com • Régie publicitaire : Com2000 - Tél. : 06 65 45 21 16 - fduterde@hotmail.fr • Impression : Imprimerie Grenier certifiée environnement Iso 14001 • Tirage : 5 850 exemplaires • Distribution : Boîte aux lettres Ile-de-France • Prix du n° : 3 € • Abonnement 1 an : 30 €. • Dépôt légal : à parution.

ÉDITORIAL



Financement de nos projets, nos partenaires nous soutiennent !

Vous l'entendez depuis quelque temps, les investissements des collectivités locales ont beaucoup baissé ces dernières années. Même si la situation n'est pas beaucoup plus facile qu'ailleurs, nous avons réussi, à Dourdan, à ne pas subir cette fatalité.

Alors que certains membres de l'opposition nous poussent à vendre tous les terrains dont la ville dispose pour urbaniser à outrance sans s'interroger sur les conséquences pour notre cadre de vie, nous avons choisi d'autres méthodes pour dégager les moyens nécessaires au financement de nos projets.

Nous avons en effet mobilisé tous les partenaires institutionnels de la ville qui sont à même de nous soutenir financièrement. C'est évidemment le cas du Département et de la Région qui sont des partenaires historiques des communes.

Mais nous avons également cherché le soutien de l'État, des parlementaires de l'Essonne ou encore du mécénat privé pour certaines de nos opérations. Ils étaient, jusqu'en 2014, trop peu sollicités.

Cette mobilisation demande du temps, il faut savoir présenter et défendre nos dossiers et nos projets. Mais nous menons cette action avec détermination car nous savons que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, si nous restons seuls et isolés, nous n'avancerons pas.

C'est en continuant d'être innovants et inventifs dans la gestion de notre ville que nous arriverons à la faire progresser et à la développer.

Maryvonne BOQUET

Maire de Dourdan,
vice-présidente du Dourdannais en Hurepoix

P. 18 | Téléthon :

tous mobilisés pour la recherche

P. 18 | Dourdan sport en gala pour ses 110 ans

P. 19 JEUNESSE...

P. 19 | Parade de Noël :

rendez-vous le 17 décembre

P. 19 | Bafa pour tous :

inscrivez-vous avant le 1^{er} décembre

P. 19 | La breakdance à découvrir le mardi

P. 20 VIE ÉCONOMIQUE

P. 20 | Derrière la porte,

une myriade d'objets personnalisés

P. 20 | Les Papilles d'or récompensent

quatre commerces

P. 22 DÉCOUVRIR/SORTIR

P. 22 | Tour du monde des fanfares

pour la Sainte-Cécile

P. 22 | Retrouvez les airs de votre temps

chansons de 1945 à 1975

P. 23 | Trio in Uno en master class et en concert

P. 24 | En décembre, la fête s'illumine

P. 25 CARNET

P. 27 TRIBUNE

D'EXPRESSION POLITIQUE



ARRÊT SUR IMAGES



6 000 VISITEURS AUX VOITURES ANCIENNES

Record de fréquentation dimanche 2 octobre pour la 9^e édition du Festival des voitures anciennes organisé par l'Office de tourisme. Outre le défilé et l'exposition de beaux modèles, le programme de la journée comprenait aussi un concours d'élégance, de la musique avec les trois chanteuses de Liliboop's...



DU MONDE AU LOTO DE L'AHDC

L'Association des handicapés de Dourdan et de son canton organisait son traditionnel loto dimanche 2 octobre. Celui-ci permet à l'association de récolter des fonds pour ses différentes actions ainsi qu'aux membres de se retrouver pour un moment convivial.

DAHAN SE PAYE LES POLITIQUES ET LES STARS

Décapantes, les imitations de Gérard DAHAN, vendredi 7 octobre, ont mis à l'honneur les prétendants à la fonction de Président de la République mais aussi Johnny, Aznavour et d'autres vedettes.



AVEC HÉLIUM, L'ART S'ENVOLE...

... et a permis le samedi 8 octobre de découvrir Sophie VINCENT en pleine opération de cuisson de sculptures selon le mode du raku et la peintre Sylvie ASSELIN réaliser une performance devant un public nombreux.



DES NOUVEAUX HABITANTS CURIEUX

Une cinquantaine de nouveaux habitants étaient présents le 15 octobre lors de la cérémonie, sur les 388 invités, représentant les nouveaux habitants 2015 et 2016. Échanges avec les élus, balades et l'envie de découvrir leur ville.

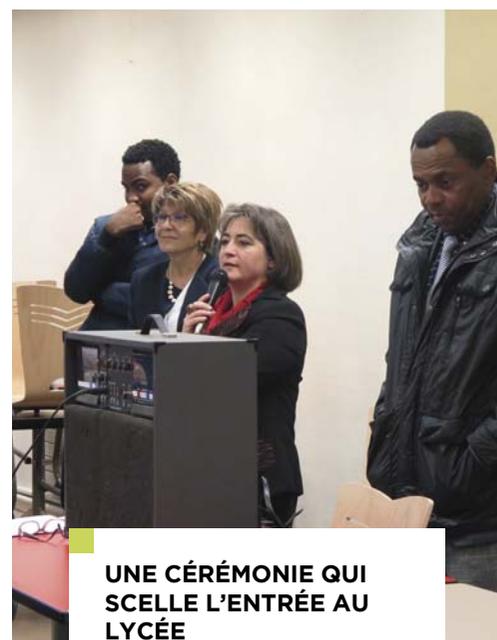


MAXIMILIEN LUCE, UN HOMME, UN ARTISTE, UNE ŒUVRE

La 1^{re} des Samedis du musée était consacrée, le 8 octobre, à Maximilien LUCE, un peintre engagé dans la Grande guerre. Damien De NARDO, attaché de conservation, a proposé une présentation passionnante.

DES COLLÉGIENS DE BAD-WIESSEE REÇUS EN MAIRIE

Mercredi 12 octobre, Maryvonne BOQUET accueillait une délégation de collégiens de la ville jumelle de Bad-Wiessee en séjour à Dourdan auprès de leurs correspondants français du collège Condorcet.



UNE CÉRÉMONIE QUI SCELLE L'ENTRÉE AU LYCÉE

La remise officielle des brevets, vendredi 14 octobre, au collège Condorcet, avec Mme LAGIER-POUBANNE, principale et Mme la Maire, a permis aux lauréats de dire une dernière fois au revoir à leurs années collège.

Investissements

Des partenariats précieux

Auprès du Département, de la Région, de l'État, mais aussi des parlementaires, la Ville mène une politique très active de recherche de partenariats. Ainsi depuis 2014, ce sont plus de 2,9 millions d'euros qui ont été obtenus pour des projets réalisés ou à venir : création de la maison de santé, valorisation du château, réhabilitation du chemin de Beaurepaire, de la cantine Regnard, le futur groupe scolaire...

Dans une période où les ressources des collectivités s'amenuisent, la recherche de financements est devenue un véritable enjeu. Elle nécessite tout à la fois de s'inscrire dans des contrats départementaux, régionaux, des programmes de financements de projets structurants, sectoriels ou encore de solliciter le député et les sénateurs, ainsi que le mécénat privé et public.

Une vision à moyen et long terme. Pour parvenir à « décrocher » ces cofinancements, il est nécessaire de penser moyen et long terme et de s'engager pour des projets porteurs. Il en est ainsi pour la valorisation du château, un programme de 1,8 M€ qui s'étalera sur plusieurs années ou de la construction du futur groupe scolaire. Ces projets, qui exigent des financements importants de la Région et du Département, ne doivent pas pour autant monopoliser tous les moyens de la Ville car des besoins plus modestes existent, comme la réhabilitation du chemin de Beaurepaire, la rénovation de la cantine Regnard et de la Maison de santé qui a reçu le soutien du Département, de la Région, de l'État et de la MSA.

Rechercher la complémentarité. Plus encore que le montage de dossiers, générant un suivi, des études, de multiples démarches, la municipalité s'inscrit dans une démarche d'optimisation des financements croisés. À l'exemple des panneaux d'interprétation installés au château pour lesquels le sénateur Michel BERSON a été sollicité (10000 €, soit la moitié du montant). Un financement qui permettra de redéployer une partie des subventions du Département et de la Région sur un autre volet de ce projet d'ampleur (construction de salles pédagogiques, muséographie, aménagement de la cour...). Un projet de mécénat privé pourrait venir aussi en complément. La complémentarité est aussi à l'œuvre concernant la cantine Regnard où des financements Département, État, la réserve du député Michel POUZOL ont été obtenus. La structure la plus emblématique de ces aides croisées est sans nul doute la Maison pluriprofessionnelle de santé. Elle sera financée à hauteur de 73,91 %.

De nouvelles voies explorées. Renouant avec une tradition, la Ville a lancé une opération de mécénat populaire pour la réhabilitation de l'église, dont le programme de travaux est évalué à 250000 €. Par ailleurs, le Musée, dont le partenariat avec les Amis du château, le Rotary club pour la restauration d'œuvre est particulièrement prospère (récemment ce sont des panneaux de vitraux qui ont été restaurés), travaille sur un projet de mécénat privé. La recherche de financements passe aussi par la sollicitation de crédits à des taux préférentiels, en témoigne celui obtenu à taux zéro pour la maison de santé via la Caisse des dépôts et consignations.



**LA VILLE SOLLICITE
DEPUIS 2014
LES PARLEMENTAIRES
POUR ACCOMPAGNER
SES PROJETS,
COMME LA MISE EN
PLACE DU NUMÉRIQUE
DANS LES ÉCOLES.**

Gérard DIAZ,
adjoint au maire en charge des finances



2016 est-elle une année exceptionnelle en matière de subventions ?

« Les subventions illustrent la politique de l'équipe municipale et l'action des services. Dès 2014, le maire et les adjoints ont entrepris les démarches auprès du Département et de la Région, des parlementaires et de l'État, avec comme boussole le programme municipal 2014-2020. En deux ans, nous sommes parvenus à cofinancer entre autres la maison de santé et la rénovation de la cantine Regnard. »

Pourquoi ces subventions sont-elles si importantes pour Dourdan ?

« Les marges de manœuvre des collectivités se sont considérablement réduites ces dernières années. Les dotations de l'État baissent fortement malgré de nouvelles responsabilités (réforme des rythmes scolaires...). La solution de facilité pourrait être d'augmenter les impôts. Nous nous refusons à le faire, contrairement au Département (+29 % en 2016) ou à la municipalité précédente (+15 % en 2009). Notre politique active de recherche de financements nous permet d'éviter une hausse de fiscalité tout en développant le service public sur notre ville. »*

Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

« La Ville a signé un contrat avec le Département pour plusieurs équipements : château, maison de santé... Elle fera de même avec la Région concernant le futur groupe scolaire. Il est plus difficile de mobiliser des aides pour la voirie. Pourtant, les besoins sont importants car elle a été laissée à l'abandon entre 2008 et 2014. L'enjeu est aussi de développer les partenariats avec les financeurs privés, ce que nous avons commencé à faire grâce au mécénat pour engager les travaux de l'église ou du château. »

Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

« La Ville a signé un contrat avec le Département pour plusieurs équipements : château, maison de santé... Elle fera de même avec la Région concernant le futur groupe scolaire. Il est plus difficile de mobiliser des aides pour la voirie. Pourtant, les besoins sont importants car elle a été laissée à l'abandon entre 2008 et 2014. L'enjeu est aussi de développer les partenariats avec les financeurs privés, ce que nous avons commencé à faire grâce au mécénat pour engager les travaux de l'église ou du château. »

* Retrouvez votre feuille d'impôts locaux expliquée sur www.mairie-dourdan.fr

DES SUBVENTIONS POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Les contrats et financements des principaux acteurs intervenant dans les projets de la Ville.

Contrat de territoire du Département

Trois projets structurants y sont inscrits : la valorisation du château pour 450 000 €, la maison pluridisciplinaire de santé pour 300 000 €, le nouveau groupe scolaire pour 398 000 €.

Contrat régional

Une opération a été retenue : le nouveau groupe scolaire pour 1 043 000 €. Ce contrat n'a toujours pas été signé par la nouvelle majorité régionale.

Programme sectoriel de la Région

À ce titre, une somme de 360 000 € a été positionnée pour la valorisation du château et de 167 000 € pour la Maison de santé.

Plan de relance du Département

Celui-ci a été mobilisé pour la réhabilitation du chemin de Beurepaire (95 000 €) et de la cantine Regnard (60 000 €).

Dotations Bourg centre de l'État

Cette subvention exceptionnelle de 343 000 € a été attribuée via la sous-pré-

fecture pour la Maison de santé. L'État a cofinancé via la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 103 000 €, la cantine Regnard.

Dotations de la Mutualité sociale agricole

Cette dotation de 50 000 € a pour objectif l'achat de matériel pour équiper la Maison de santé pluriprofessionnelle.

Réserve du Député Michel POUZOL

À deux reprises, le parlementaire a répondu favorablement aux demandes de la Ville. En 2015 en attribuant 10 000 € pour l'achat d'équipements numériques pour les écoles, en 2016 en cofinanciant le nouveau self de la cantine Regnard.

Réserve du Sénateur Michel BERSON

En 2015 et 2016, le sénateur de l'Essonne a accompagné les projets de la ville : d'abord en finançant la moitié des panneaux pédagogiques du château (10 000 €) et en soutenant l'équipement des écoles en outils numériques (10 000 €).



Michel POUZOL
Député

« J'ai choisi d'orienter les aides que j'attribue avec la réserve parlementaire à des projets liés à l'éducation, les solidarités, les sports ou la culture. À Dourdan, deux gros projets pour les écoles ont été retenus. L'achat d'équipements numériques, des outils primordiaux dans l'éducation, tant ils prennent de l'importance dans la vie quotidienne. En ce qui concerne le self de l'école Regnard, je pense que l'école n'est pas qu'un lieu d'éducation, mais aussi un lieu de vie, et qu'elle doit être agréable à vivre. J'ai également attribué des subventions à des associations comme l'ACARED, Dourdan Sport ou Le Chêne et l'Érable. »



Michel BERSON
Sénateur

« Élus par les représentants des collectivités locales, les sénateurs sont naturellement des partenaires des communes. Ainsi, j'ai souhaité cofinancer des panneaux pédagogiques retraçant l'histoire et l'architecture du château de Dourdan et des tablettes numériques pour les écoliers dourdannais, avec d'autant plus de plaisir que l'accès aux savoirs, à la culture, au patrimoine a toujours été pour moi une priorité. Et puis, amoureux des vieilles pierres et passionné d'Histoire, je ne pouvais refuser de contribuer à la valorisation du château. Ces outils sont adaptés pour accompagner la visite et les apprentissages. »



Zoheir BOUAOUICHE
Sous-Préfet

« L'État fait de l'investissement public local une priorité. Dès 2015, 500 M€ ont été mobilisés en soutien à la réalisation d'équipements structurants. Ce soutien s'est renforcé en 2016 avec un fonds d'1 milliard d'euros. Ces crédits, injectés dans l'économie locale ont un effet significatif et

rapide sur la croissance et l'emploi. À Dourdan, comme sur le territoire de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, l'État soutien les politiques de développement local : maisons de santé, maisons de services au public, Très haut débit, transition énergétique... Des politiques porteuses de progrès. Ainsi, Dourdan a bénéficié de 513000 € au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local et de la Dotation d'équipement des territoires

ruraux les trois dernières années (1,20 M€ à l'échelle de la communauté de communes). Il convient d'y ajouter les crédits de l'État pour la rénovation du château (117000 €) et les crédits de droit commun. Pour promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires, le Gouvernement a décidé d'instaurer le contrat de ruralité (2017-2020) dont la CCDH et ses communes membres bénéficieront dès l'année prochaine. »

Quatre projets phares à la loupe

La restauration Regnard

Ouverte à la rentrée, inaugurée le 5 novembre, la cantine Regnard a connu une rénovation d'ensemble du bâtiment (300 m²). De la mise aux normes accessibilité, électrique, à l'isolation thermique, en passant par le réaménagement des espaces, l'installation d'îlots de restauration... Au final, des entrées dissociées pour les maternelles et les élémentaires, un gain de 8 m² pour la salle de restauration maternelle, l'espace dédié à la préparation des repas rénové et des sanitaires pour les différents usagers de la cantine. Un double vitrage a été installé, les sols refaits, les peintures entièrement refaites... La cantine a représenté un investissement

de 450 000 €. Ce projet a été subventionné par le Département à hauteur de 60 000 €, par l'État à hauteur de 103 000 € (DETR) et par le député Michel POUZOL à hauteur de 10 000 €.



La maison de santé pluriprofessionnelle.

Composée de 10 cabinets médicaux et paramédicaux, celle-ci va prendre place dans l'ex-Cpam. Sa réalisation a été rendue possible grâce à la constitution d'une association de praticiens (Association de santé Saint-Jacques), la création d'un projet de santé et la recherche de financements extérieurs. Les travaux de transformation ont débuté mi-octobre et devraient s'intensifier dans les semaines à venir pour respecter le planning (livraison prévue pour avril 2017). L'ex-bâtiment de la CPAM accueillera par ailleurs dans sa partie orientée rue Saint-

Jacques un laboratoire d'analyses médicales. Au global, ce projet représente un investissement de 1,3 M€, subventionné à hauteur de 73,91 % du montant HT



Le château de Dourdan

Le projet pluriannuel de valorisation du château prévoit la mise en place de 22 panneaux d'interprétation (inaugurés en juin 2016), une nouvelle muséographie, la réalisation d'un nouveau bâtiment de 150 m² avec des salles pédagogiques et sanitaires adaptées aux personnes à mobilité réduite, le réaménagement de la cour, des outils numériques pour améliorer l'expérience de visite... Le tout pour un montant global de 1,8 M€. Ce projet structurant est financé actuellement à hauteur de 810 000 €, sans compter d'autres aides qui pourraient se

faire jour via le mécénat privé. L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des salles pédagogiques a été lancé.



Cinéma Le Parterre

Grâce au versement d'une taxe spéciale additionnelle perçue sur les prix d'entrée dans les salles, alimentant un compte de soutien, la Ville est éligible à la demande de versement, via le Centre national de la cinématographie, d'une enveloppe de 200 000 € pour des travaux d'amélioration du confort du cinéma. Une précédente enveloppe avait été mobilisée avant 2014 pour la modernisation de la projection. Cette nouvelle enveloppe, plus conséquente, pourrait être mobilisée pour le remplacement des sièges (chiffré entre 60 000 et 80 000 €), la mise

en accessibilité (80 000 €) et le remplacement d'écran du cinéma. La procédure est en cours et devrait aboutir d'ici la mi-2017.



Office public Opievoy

La Mairie dit non au transfert vers le privé

Le 1^{er} janvier, les 158 locataires de l'Opievoy dépendront d'un nouveau bailleur. Un avenir plein d'incertitudes. Le conseil municipal s'est prononcé contre le projet de transfert à un opérateur inconnu à Dourdan du patrimoine de l'Office public. Explications.



Acte I : la loi ALUR 2014 (art. 114) prévoit le rattachement des offices publics interdépartementaux à une collectivité unique avant le 1^{er} janvier 2017 ou leur dissolution.

Acte II : la Région refuse la création d'un office public régional. Le Conseil départemental de l'Essonne renonce à la création d'un office public départemental. Le patrimoine de l'Opievoy en Essonne est donc soumis à la loi du marché.

La Ville s'oppose au transfert au privé

Un verdict que la Ville refuse. La Mairie invoque plusieurs arguments pour motiver sa décision de ne pas voir les logements Opievoy être repris par la Société Anonyme HLM de l'agglomération parisienne : la volonté que ce patrimoine reste dans le parc public et soit repris par un bailleur local, l'absence de garantie sur les loyers et les charges, ainsi que sur la préservation des emplois, la réhabilitation en

profondeur des logements existants. Afin de les informer des avancées de ce dossier, Madame la Maire avait convié les locataires à une réunion d'information jeudi 13 octobre. Maryvonne BOQUET a précisé la position du conseil municipal, les échéances et procédures qui rythment le transfert du patrimoine Opievoy. En présence de Catherine AUBERT, adjointe au maire chargée du Logement, elle a appelé de ses vœux les autres Villes à se prononcer dans le même sens que Dourdan et à prendre position. Le contraire d'Étampes qui a préféré ne pas tenir conseil et a donc accepté de facto la décision du préfet. Les collectivités ont jusqu'au 7 novembre pour se déterminer.

Par ailleurs, elle a expliqué que la Soval s'était portée acquéreuse du patrimoine, avec le soutien de la Ville, mais que l'offre n'avait pas été retenue.

Maintenir la pression

Le vote du conseil (*) survient après plusieurs actions de Madame la Maire : échanges avec l'Opievoy, demandes d'interventions des parlementaires auprès de la ministre du Logement, courriers auprès de la Préfète, vote d'une motion de soutien aux locataires, manifestation en juin devant la préfecture en présence du sénateur Bernard VERA... Une pression que la Ville souhaite intensifier auprès de la préfecture et du ministère.

() le vote de la délibération a recueilli 25 voix favorables de la majorité, 2 voix contre du groupe Les Républicains et Centristes unis pour Dourdan, 3 abstentions du groupe Dourdan, une histoire d'avenir, 2 voix contre du groupe Les Républicains.*



Olivier PORTAL

Locataire

« Nous sommes aujourd'hui surtout dans l'attente. Bien sûr, il y a de l'inquiétude sur les loyers.

Les appartements datent des années soixante. Est-ce qu'il y aura des travaux ? Ce que je regrette, c'est que personne de l'Opievoy n'est venue nous voir, nous expliquer, nous dire ce qui allait arriver. »



Jean-Pierre BAERT

Locataire

« On est en bataille avec l'Opievoy sur les loyers, les charges car il n'y a pas de travaux, que du bricolage. Nous n'allons pas lâcher

non plus sur le transfert du patrimoine, aller s'il le faut voir le préfet, la ministre. Nous ne voulons pas d'une société qui se fiche des locataires et n'entreprend pas des travaux de fond en comble. »



Francis MEUNIER

Locataire et membre de l'Amicale du clos

« Je suis né dans un logement Opievoy. Ils ont connu une réhabilitation en 1999.

Depuis, rien. Il faudrait d'importants travaux, mais la majorité des locataires a de très faibles revenus et toute augmentation de loyer, de charges serait une catastrophe. La Ville défend nos intérêts et souhaite le maintien dans le public. On ne lâchera pas. »

Sécurisation des accès aux écoles

Près de 169 000 € inscrits

Suite à des diagnostics de sûreté réalisés mi-septembre, plusieurs aménagements d'accès aux écoles ont été décidés. Pour réaliser ces travaux, une demande de subvention auprès de l'État a été déposée.

Installation de 3 visiophones, de portails motorisés, de nouvelles caméras... Pas moins de sept axes, visant à renforcer la sécurisation des écoles, ont été arrêtés. Ils font l'objet d'une demande de subvention auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), dont l'enveloppe a été abondée de 50 M€, à la suite des événements terroristes dont la France a été victime. Les diagnostics de sûreté menés avec la gendarmerie dans les différents établissements maternels et élémentaires, du 12 au 19 septembre, s'inscrivent également dans le cadre de l'instruction de la Ministre de l'Éducation nationale et du Ministre de l'Intérieur. Plusieurs exercices de sécurité ont aussi été organisés dans les établissements scolaires.

De 20 à 80 % de subvention

De manière à déposer très rapidement une demande de subvention, des chiffrages ont été réalisés sitôt les diagnostics établis. Pour bénéficier de financement en 2016, la date limite de dépôt des demandes était en effet fixée au 15 octobre. Le montant des travaux envisagés s'élève à 169 000 €.



Le taux de financement possible s'échelonne de 20 à 80 % du montant global.

Le renforcement des contrôles d'accès

Les aménagements prévus vont concourir à améliorer les contrôles aux entrées et sorties des écoles : installation de 3 visiophones à J.-F.-Regnard et Péguy, 2 portails motorisés à Péguy et Leplâtre, de 4 caméras de vidéosurveillance écoles J.-F.-Regnard, Péguy, les Alliés, d'une clôture, de 3 portails non motorisés à J.-F.-Regnard, d'une nouvelle porte d'accès aux Alliés, de films anti-effraction et sans teint, de bouton-verrous sur les portes intérieures dans l'ensemble des écoles.

Démocratie participative : première balade de quartier

Nouvelle étape dans la relation entre les conseillers de quartier, les habitants et les élus, les visites de quartier débiteront le 19 novembre.

Cette première balade mènera Madame la Maire, les adjoints et conseillers dans le quartier nord.

Tout au long de la visite, ils iront au contact des riverains et constateront avec eux les besoins et les améliorations en matière

de voirie, espaces verts, éclairage public, circulation, transports, environnement... Des enjeux déjà relayés par les Conseils de quartier. L'objectif est aussi d'identifier ce qui fonctionne bien, afin de le développer dans le reste de la ville.

La démarche s'inscrit dans une volonté de proximité et de transparence de l'action publique, afin d'apporter des réponses au plus proche des réalités des riverains.

EN BREF

TER accéléré : l'initiative qui monte

Portée par un conseiller régional de la Région Centre-Val-de-Loire, l'initiative TER accéléré vise à réduire de 22 minutes le temps de trajet vers Paris.

Complémentaire du RER C, le TER entre Châteaudun et Paris-Austerlitz, avec arrêt à Dourdan, met actuellement 40 à 50 minutes contre 1 h 10 pour le RER. Une solution plébiscitée par un grand nombre de voyageurs pour son confort et le trajet plus rapide. Fabien VERDIER, conseiller régional de la région Centre-Val-de-Loire, veut aller plus loin : d'abord en réduisant le temps de trajet de 22 minutes, en réalisant une voie d'évitement de 300 m entre Dourdan et Brétigny et des travaux de signalisation, puis en créant un deuxième et troisième arrêt le matin (vers 6 h 30 et 7 h 05), enfin, en augmentant la fréquence d'arrêt quotidien (3 allers le matin, 3 retours le soir) pour désenclaver le Sud-Essonne, le Sud-Yvelines et une partie de l'Eure-et-Loir. La création de la voie d'évitement est chiffrée à 18 M€ (des travaux qu'il souhaite intégrer dans le Contrat de plan État-Région).

Étude, pétition, réunion : l'initiative prend de l'ampleur

Le conseiller régional s'appuie sur l'étude menée par SNCF Réseau fin 2013 et le rapport du député Philippe DURON qui plaide pour une modernisation des trains. Fabien VERDIER mène un lobbying important pour que son projet soit entendu, via une pétition en ligne qui a recueilli plus de 690 soutiens sur la plateforme change.org (<https://www.change.org/p/syndicat-des-transporteurs-de-ile-de-france-developper-la-ligne-de-train-vers-parisausterlitz>), ainsi que des réunions publiques, la présentation de l'initiative au préfet, au directeur régional SNCF Réseau, à la Préfecture de Région Ile-de-France, au cabinet de Valérie PÉCRESSÉ, à la Banque européenne d'investissement.

Début novembre, il devait présenter à nouveau le projet aux élus du Dourdannais et des Yvelines.

Espaces publics

Le “zéro phyto” en ligne de mire

Conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015, les services Espaces verts, Propreté urbaine et Voirie ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien des espaces verts, des lieux de promenade et de la voirie.

Afin de préparer le grand bouleversement que représente l'interdiction des produits phytosanitaires pour la Ville, le service Espaces verts avait réduit fortement leur usage et externalisé le désherbage chimique des rues à une entreprise ayant l'obligation d'utiliser les produits de dernière génération, moins toxiques. Certaines zones de la ville sont également passées progressivement ces dernières années au zéro phyto, à l'image des fossés du château, du parc Lejars-Rouillon, du camping et d'une partie du boulevard des Alliés.

De nouvelles méthodes de travail en réflexion

Cette évolution législative a comme conséquences pour les agents intervenant sur les espaces publics de revoir leur façon de travailler. Pour plus d'efficacité, le territoire devrait être scindé en 3 secteurs dans lesquels les services passeraient régulièrement pour réaliser le désherbage manuel ou thermique (dispositif homologué par l'Etat). Une réorganisation qui vise à couvrir l'essentiel des besoins mais ne pourrait empêcher complètement la végétation spontanée de faire son apparition dans l'espace public. Par ailleurs, les services seraient amenés à intensifier la gestion différenciée des espaces, de manière à renforcer l'intervention de l'homme sur certains sites et à la réduire sur d'autres, afin de favoriser la biodiversité.



Demain, le “zéro phyto” dans tous les jardins

Après les collectivités et établissements publics, la loi entrera en vigueur en 2019 pour les particuliers. À l'instar des services communaux, il sera nécessaire de désherber à la main plus régulièrement ou de se résoudre à voir apparaître de mauvaises herbes chez soi. Certaines techniques, utilisées par les jardiniers de la ville, peuvent

limiter ou réduire le désherbage: l'utilisation de bâches de couvre-sol, de paillages, de plantes demandant moins d'eau. Ces méthodes ont aussi l'avantage de réduire la consommation d'eau. Systématisées en ville, elles ont permis à la commune de réaliser de substantielles économies.



Collège Condorcet

Du confort en plus pour les élèves et les enseignants



Aux termes d'un chantier de plus de deux ans, le collège est en pleine possession de ses locaux. Le plus visible est sans conteste l'extension du bâtiment A nord qui accueille la salle audiovisuelle de 100 places au rez-de-chaussée, les deux salles d'accueil parents, 2 salles pour le foyer des élèves, une zone dédiée à l'EPS, le CDI à l'étage qui a gagné en hauteur et trois classes. Les 1^{er} et 2^e étages du bâtiment A Sud, qui communique avec l'extension, ont été réhabilités. Soit un total de 20 classes, auxquels s'ajoutent le pôle enseignants et le pôle médico-social au rez-de-chaussée. Le bâtiment B, qui n'a pas connu de travaux, accueille 16 classes. La principale, Peggy LAGIER-POUBANNE, prévoit, sur le budget de l'établissement, de reprendre progressivement la peinture des salles et des parties communes.

Autre secteur ayant bénéficié de travaux conséquents : la Segpa. Le bâtiment accueillant le champ Hygiène alimentation service (HAS) est désormais doté d'un atelier digne de ce nom, avec une cuisine rénovée, un restaurant d'application, une nouvelle lingerie, des salles de théorie. Côté espace rural et environnement, un atelier, une salle de théorie et une serre ont été créés.

Outre ces travaux, plusieurs ascenseurs ont été implantés, des rampes d'accès installées, des équipements mis en place pour les personnes à mobilité réduite. La fin officielle des travaux est prévue pour le début d'année, après la levée progressive des dernières réserves.

Les travaux de la Soval adoptés

Dans notre numéro d'octobre, nous vous présentions l'important programme de travaux de la Soval sur la Résidence du parc.

Celui-ci a été adopté le 30 septembre par 42 voix pour, 16 contre et 4 nuls ou blancs sur les 62 votants (221 inscrits sur les 224 logements, trois sont vacants).



Plus de 100 kg de miel produits par les abeilles

Belle récolte pour les quatre ruches installées parc Lejars-Rouillon. En effet, fin juillet, 84 kg de miel étaient récoltés. En août, une vingtaine de kilos de miel est venue en complément. Ce dernier plus sec que le premier. Cette récolte d'exception est principalement due à la présence de tilleuls à proximité. Selon les 2 périodes de récolte et si les abeilles ont fréquenté les acacias (miel clair) et les tilleuls et châtaigniers (miel sombre), la couleur, la texture et le goût du miel sont différents.

EN BREF



Une master class avec Abdel Rahman EL BACHA

En direction de tous les musiciens et en particulier des pianistes, le conservatoire accueille le pianiste virtuose et compositeur Abdel Rahman EL BACHA pour une master class, ouverte à tous, autour de ses propres œuvres et du répertoire pianistique en général.

Depuis l'éclatante révélation de son talent au concours Reine Élisabeth de Belgique en 1978 qu'il remporte à l'unanimité, Abdel Rahman EL BACHA s'est produit dans les salles les plus prestigieuses d'Europe et du monde. Il a joué avec des orchestres tels que le Philharmonique de Berlin, l'Orchestre de Paris, le NHK de Tokyo, l'English Chamber Orchestra... Il a enregistré l'œuvre complète de CHOPIN, les 32 sonates de BEETHOVEN, les concertos de PROKOFIEV, les préludes de RACHMANINOV qui soulignent les qualités exceptionnelles de ses interprétations et son pouvoir d'émotion.

Un grand moment musical et artistique à partager.

Samedi 19 novembre de 14 h à 18 h
Centre culturel

Pour ne pas déranger la master class, les entrées du public se feront à 14 h et à 16 h.

Renseignements, inscription :
Conservatoire de musique et de danse :
01 64 59 56 01

Sécurité routière Tous responsables de la sécurité de nos enfants

Tous les matins, cars scolaires et parents déposent les enfants à l'école. Une perturbation temporaire de la circulation qui appelle à la vigilance de tous.



Le dépôt des enfants à l'école devrait être le moment où l'on donne l'exemple... Ici, un dépassement dangereux aux abords de l'école Les Alliés.

En voiture,

- Prévoir votre départ (préparation des cartables, heures d'ouverture de l'école, temps de trajet) pour éviter toute précipitation au volant le matin même,
- Mettre la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière et cela peu importe la distance à parcourir,
- Mettre les cartables et sac à dos dans le coffre ou posés aux pieds de votre enfant,
- Être vigilant et réduire sa vitesse à l'approche des zones scolaires,
- Ne pas s'arrêter en double ou triple file même pour un arrêt minute, utiliser les places de stationnement,
- Ne pas stationner sur les trottoirs, sur les passages piétons, aux intersections ou sur les emplacements des cars scolaires.

En bus,

- Accompagner votre enfant jusqu'à l'arrêt de bus (c'est obligatoire pour les enfants fréquentant l'école maternelle),
- Attendre votre enfant, à son retour, du

bon côté de la chaussée pour éviter qu'il traverse la route,

- Apprendre à votre enfant les règles à respecter dans le car/bus (ceinture de sécurité, pas de bousculade, valider son titre de transport, respect du conducteur...).

À pied,

- Profiter de ce parcours pour enseigner à votre enfant (dès 3 ans) les règles pour marcher en sécurité,
- Ne pas traverser entre les véhicules, ni en diagonale,
- Privilégier les passages piétons,
- Hors agglomération, se tenir sur le côté gauche de la chaussée de manière à faire face aux véhicules qui circulent, et voir le danger,
- Éviter de téléphoner en traversant, car c'est une source de déconcentration.

Les zones scolaires sont limitées en temps normal à 30 km/h. Les automobilistes sont invités à faire preuve de patience et à lever le pied pour éviter tout accident.



L'angle de vision d'un enfant est réduit (la moitié d'un adulte), son temps de réaction plus lent (4 secondes contre 1/4 de seconde pour un adulte). Il est rapidement distrait et ne perçoit pas toujours les risques. Alors, pensez à eux aux abords des

écoles et adaptez votre comportement. Une brochure sera distribuée aux enfants des écoles sur la sécurité afin de rappeler quelques-uns des conseils de base.

EN BREF

Cimetière : mise à jour des concessions

La commune procède actuellement à la remise à jour du fichier du cimetière communal et à la reprise des concessions abandonnées. Dans les carrés A, B, C, D, de nombreuses sépultures sont en ruines ou dangereuses. Toute personne susceptible de nous fournir des renseignements sur les concessionnaires inconnus de nos services est la bienvenue en mairie. Vos indications seront précieuses afin de remettre à jour les documents et réorganiser le cimetière. D'autre part, certaines concessions en excellent état n'ont pas été renouvelées depuis plusieurs années. Ainsi que la loi le prévoit, les municipalités sont en droit de reprendre ces concessions, sans délai, ni formalité. Afin d'éviter cette procédure, nous invitons toutes les personnes concernées à contacter le service Affaires générales au : 01 60 81 14 14

Permanence du Conseiller départemental

Dominique ECHAROUX, conseiller départemental de l'Essonne assurera une permanence vendredi 9 décembre, de 17 h à 18 h, en mairie.



Une nouvelle professeure de danse au conservatoire

Suite au départ de Stefania ROSSETTI, c'est Marie BOUVIER qui a pris le poste de professeure de danse contempo-

raine. Après l'obtention de son diplôme au Conservatoire de Paris elle suit une formation à l'Institut des Rencontres internationales de danse contemporaine (RIDC) et obtient son diplôme d'État d'enseignement de la danse contemporaine. Elle est également titulaire d'un Master 2 en Arts spécialité danse. Souhaitons-lui la bienvenue.

Présidentielle, législatives Pour voter, inscrivez-vous sur les listes!

2017 sera une année importante avec les élections présidentielle et législatives. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune ou de signifier votre changement d'adresse au plus tard le 31 décembre 2016.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie et sur mairie-dourdan.fr, rubrique élections ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

- Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune doivent prendre contact avec le service Elections pour faire effectuer leur changement d'adresse sur les listes électorales.
- Les jeunes de 18 ans sont recensés lors de la journée de défense et de citoyenneté et inscrits d'office sur les listes électorales de la commune. S'ils n'ont pas été informés de cette inscription d'office ou s'ils ont déménagé, ils doivent faire leur démarche d'inscription sur les listes électorales.

Conditions pour pouvoir voter aux élections nationales :

- être de nationalité française
- être majeur
- être domicilié à Dourdan.

Les pièces à produire pour pouvoir s'inscrire

- carte nationale d'identité ou un passeport



en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;

- justificatif de domicile de moins de trois mois pouvant justifier soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ; d'électricité, etc). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

Le jour du scrutin, l'électeur se présente avec sa carte d'identité et sa carte d'électeur.

Dates de l'élection présidentielle :
les dimanches 23 avril et 7 mai.

Dates des élections législatives :
les dimanches 11 et 18 juin.

En 2017, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

Un doute, une question ?

Contactez le service Elections : 01 60 81 17 84



Classe à horaires aménagés

CHAM: 10 ans déjà...

« En créant ce cursus Cham, nous ne mesurons pas la gourmandise artistique dont sont capables les élèves et notre capacité à diversifier et à adapter notre enseignement »

Angelo SCHITO,
Directeur du Conservatoire municipal
de musique et de danse

Créée en septembre 2007, après le classement par l'État du conservatoire en 2006, les Classes à horaires aménagés musique ont permis à près de 200 élèves de concilier de façon harmonieuse études musicales et études générales dans les meilleures conditions possibles durant toute la scolarité du collège.

Dourdan est la seule ville sur le bassin sud Essonne à avoir des classes à horaires aménagés musique. Les autres classes dans le département sont à Brunoy, Crosne, Évry, Marcoussis et Orsay. Cette création a été possible grâce à la volonté de la Municipalité et des directions des deux établissements, conservatoire et collège Condorcet. La rentrée

2016 a vu la création des CHAM à dominante vocale qui permettront aux élèves qui aiment chanter d'avoir eux aussi un parcours de formation adapté.

Une section ouverte à tous les élèves. Même si ce cursus a permis à certains de se choisir une orientation vers les métiers de la musique, il n'a pas pour objectif de tendre vers une spécialisation ou une professionnalisation. Sont accueillis dans ces CHAM, les élèves sensibles à la musique et qui souhaitent inscrire leur projet musical dans un vrai projet éducatif, global et ouvert, de concert avec leur vie scolaire et capable d'y trouver le plaisir qu'ils en attendent quel que soit leur niveau de compétence. L'accès aux débutants est également possible s'ils manifestent une grande motivation.

Un bilan très positif. Au cours de ces 10 années, de beaux projets ont été menés comme celui de jouer avec les musiciens de l'orchestre philharmonique de Radio France, d'être dirigé par le maestro Myung-Whun CHUNG, de participer aux Chorales de

l'Essonne, d'aller assister à des représentations d'opéras, de participer à de nombreux concerts et projets.

« Après 10 ans, le bilan des élèves qui suivent ce cursus est plutôt positif. D'après la discussion que nous avons avec eux, ils disent progresser bien plus vite qu'avant d'être en Cham. Ils sont motivés, heureux, engagés, conscients de vivre un cursus unique dans les deux établissements et aussi de vivre une aventure humaine collective extraordinaire », explique Angelo SCHITO, directeur du Conservatoire de musique et de danse de Dourdan.

10 ans ça se célèbre ! Pour marquer cet anniversaire, les élèves des Cham donneront le 21 juin prochain l'opéra *Les trois mousquetaires* de Julien JOUBERT, largement inspiré de l'œuvre de DUMAS. D'autres projets seront également portés comme le *War Requiem* de BRITTEN dirigé par Hugues REINER à la Madeleine, le *Requiem* de FAURÉ dans le cadre des Chorales de l'Essonne, ou encore le travail avec Claire GIBault pour le concert à la Philharmonie de Paris.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Thierry PENNETEAU,

photographe voyageur

Jusqu'au 19 novembre, Thierry PENNETEAU expose sa collection *Reflets* à la médiathèque dans le cadre du thème couleurs. Un photographe voyageur dourdannais qui fige le monde et nous le fait découvrir au travers de ses créations.

Près de 30 000 images, 90 albums photos à découvrir. De l'Asie au fin fond de l'Amérique du sud, Thierry PENNETEAU nous fait voyager dans ces pays au travers des photos qu'il a prises. Appareil photo en bandoulière, il parcourt le monde et nous fait profiter de ces instants. Des paysages, des scènes de vie, des visages... Qu'elles soient en couleur, en noir et blanc, chacune a son histoire et est le fruit d'une rencontre marquante, inoubliable. « *Les gens se laissent facilement prendre en photo. Le contact va au-delà de l'image. Au Japon, ils me prenaient en photo autant que moi je les prenais. Les échanges sont très sympas. C'est un échange dans les deux sens* », explique le photographe.

Une passion transmise

« *J'ai découvert la photo grâce à mon parrain, René JOUDON, qui faisait des photos animalières à la forêt de Rambouillet. Il allait jusqu'à se camoufler et mettre des odeurs sur lui pour attirer les animaux. C'était un chasseur d'images. J'ai appris beaucoup de choses avec lui. Puis j'ai continué à me perfectionner au club de photo à Corbreuse. Au début des années quatre-vingt, je suis parti en voyage en Afrique pour une balade touristique avec des amis. C'est là que nous avons décidé de créer l'association Maliance avec Michel MEUNIER, Martine DUPRESSOIR, Anne-Marie LORCY et Jacques RYCKELIN, pour venir en aide à la ville de Troungoumbé. Ma première exposition a été sur ce voyage. Elle s'est tenue à Limours, au début des années quatre-vingt. Une passion que j'ai pu développer tout en travaillant* », explique le passionné.

Après avoir travaillé pour des agences photographiques, il se forme auprès de Didier FOUCHER, photographe de publicité, avec qui il crée, plus tard, une banque d'images Créateur d'atmosphères, un moyen d'être indépendant tout en privilégiant la création.

Au fil de ses rencontres (Paul ALMASY, photographe pour Paris Match, Pierre MAZE, directeur du cinéma Gaumont à Évry...), un réseau s'est créé. Ce qui lui permet d'exposer à Saint-Malo, Dinan, Évry, Bièvre, Paris... Sur son site, de nombreux thèmes d'exposition sont proposés. Il est aussi régulièrement appelé pour faire des reportages pour Emmaüs France et d'autres associations.

Ses prochaines expositions

Reflets : jusqu'au 19 novembre à la médiathèque de Dourdan. Les photos seront exposées en Digigraphie®. « *99 % des images ne sont pas retouchées. Pour l'exposition Reflets, elles sont tout au plus saturées, désaturées... C'est une collection que j'ai réalisée dans le cadre de Pensées sauvages* », ajoute le photographe.

Des Dieux et des Hommes
novembre 2016,
URE, 8 rue du village à Évry

Portraits d'enfants
du 11 au 31 mars 2017,
à l'Alliance française de Saint-Malo

www.thierry-penneteau.fr



Maliance et la Ronde des souffles se partagent l'affiche

Du 14 au 20 novembre, à l'occasion de la venue d'Abdoul Kader KEÏTA, artiste malien invité par Maliance et du 10^e anniversaire de la Ronde des souffles, les deux associations se rencontrent. Expositions, rencontres, ateliers sont au programme de cette semaine au centre culturel.

Souffle de terre

Abdoul Kader KEÏTA, artiste malien spécialisé dans l'art du bogolan présentera ses œuvres, associées à des créations d'artistes dourdanais, lors de l'exposition *Souffle de Terre*, du 14 au 20 novembre. Le vernissage aura lieu mercredi 16 novembre, à 19 h. Durant cette semaine, Abdoul Kader KEÏTA animera des ateliers initiation et créations de bogolan au centre culturel.

Renseignements : 01 64 59 30 81

10^e anniversaire de La Ronde des Souffles.

L'association de pratiques reliées à la culture chinoise, proposera une semaine d'animations intitulée *Monde en mouvement*. Au programme :

- une conférence sur la Relaxation pneumo phonique, technique manuelle de restauration de la respiration confiante le 19 novembre à 11 h,
 - une conférence de Pierre FAURE, découvreur du Yi Jing, livre des transformations fondateur de la pensée chinoise, le 19 novembre à 17 h,
- Cette conférence sera suivie d'un spectacle *Le cabinet de Monsieur Hyk au pays du Yi Jing*
Renseignements : 06 87 23 10 07
Participation : conférence, 7 € ; spectacle, 10 € ou 15 € les deux.
Inscriptions : joelle.langlois@free.fr ou annie.pabst@free.fr

Téléthon: tous mobilisés pour la recherche !

Les associations et les commerçants se mobilisent pour le Téléthon aux côtés de l'Association française contre les myopathies. Soyons à leurs côtés !



Le Lions Club et le Rotary Club se retrouveront pour une Force T samedi 3 décembre le matin, devant le magasin U Express. Ils proposeront des tickets numérotés qui recouvriront un panneau.

Les associations sportives se réunissent vendredi 2 décembre de 19 h à 2 h au gymnase Nicolas-Billault pour un tournoi de hand-ball organisé par le **club de hand-ball**. Buvette sur place. Les bénéfices seront reversés au Téléthon. Une urne sera mise à disposition.

Le Roller hockey sera également en piste samedi 3 décembre, à partir de 19 h, en

organisant un Roller dancing au gymnase Lino-Ventura.

Le Club de bridge organisera une semaine consacrée au Téléthon.

Les commerçants partenaires : Optic 2000 est partenaire du Téléthon tout au long de l'année.

L'Acared mettra des urnes chez les commerçants volontaires.

Le club canin proposera, samedi 3 décembre, des cours d'éducation canine, des démonstrations de recherche utilitaire et des promenades en attelage pour les tout-petits. Une urne sera mise à disposition. Parterre François-Mitterrand, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Retrouvez l'ensemble des actions organisées sur mairie-dourdan.fr

EN BREF

De nouveaux cours de bridge

Le club de bridge propose, depuis début novembre, un cours de bridge pour adultes débutants qui a lieu les jeudis soir de 20 h à 22 h. De même, il accueille les collégiens, les samedis, hors vacances scolaires pour des séances hebdomadaires d'apprentissage de la discipline, dont la valeur éducative est reconnue par l'Éducation nationale.

Maison de la médiathèque, place du Chariot
Renseignements :

06 80 44 52 20 ou 01 64 59 99 97

110 ans de Dourdan Sport



Le club de foot Dourdan Sport vous donne rendez-vous jeudi 10 novembre à 19 h 30 pour un gala qui mettra cette année l'accent sur les talents dourdanais. L'occasion également de présenter les actions de solidarité et de citoyenneté que l'association a mises en place telles *Le foot c'est bien*, *l'école c'est mieux* en partenariat avec L'Asti et de présenter la République du football. Une nuit parrainée par OhPlai, humoriste star sur Snapchat. Artistes, associations dourdanaises et DJ participeront à ce gala. À noter également la présence des élèves de bac Pro accueil du lycée Francisque – Sarcey qui aident à l'organisation de cette soirée.

Entrée gratuite et restauration sur place
Renseignements : 06 37 59 15 84
Page Facebook dourdan sport foot

Erratum ensemble orchestral

Dans le magazine du mois d'octobre, nous avons omis de citer Thierry TREBOUET, membre de l'équipe encadrante de l'ensemble orchestral. Nous le prions de bien vouloir nous en excuser ainsi que les autres membres.



Parade de Noël

Il descend du ciel de Dourdan le 17 décembre

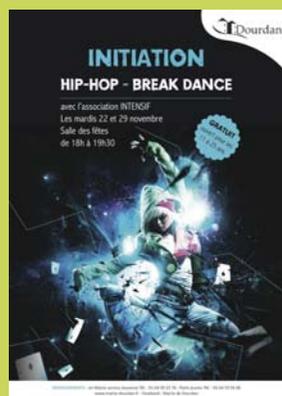
Puisque nous avons tous été sages, le Père Noël et ses trois mascottes (le Chat poté, un Saint-Bernard et un pingouin) viendront faire le tour des quartiers dourdennais samedi 17 décembre. Des distributions de bonbons et des sculptures sur ballon sont au programme ! A 17h30, rendez-vous cour du château ! Dans un décor féerique, les familles pourront se faire prendre en photo avec le Père Noël et essayer l'atelier de maquillage Tattoo jusqu'à 20h30.

Service Jeunesse : 01 64 59 23 74
www.mairie-dourdan.fr

- 13h30** : départ du Point Jeunes
- 13h40** : Clos fortin, parking P.-Pavard
- 14h10** : Résidence du Parc, allée du Parc
- 14h40** : Moulin Grouteau, rue de l'Ermitage
- 15h10** : Petits prés, place D. Meyer
- 15h40** : Le Madre, salle des fêtes
- 16h10** : Pharmacie Croix-Saint-Jacques
- 16h55** : Le Potelet, place de l'Étang-du-roi
- 17h30** : Centre-Ville, rue de Chartres/
place du marché aux herbes/
Cour du château
- 20h30** : retour au Point Jeunes

Les mardis découvertes

Découvre le Breakdance !



Dans le cadre des mardis découvertes, le service Jeunesse, en partenariat avec l'association Intensif, propose de faire découvrir la discipline du break dance aux jeunes de 11 à 25 ans, les mardis 22 et 29 novembre de 18 h à 19h30, à la salle des fêtes, rue d'Orsonville. Une initiation gratuite, ouverte à tous, adhérent ou non au Point Jeunes.

Inscriptions :
service Jeunesse, 01 64 59 23 74

Le Bafa pour tous inscription à partir du 1^{er} décembre

Le service Jeunesse propose aux jeunes (17 à 25 ans), d'effectuer la session théorique pour obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, du 5 au 12 février. Pour s'inscrire et être sélectionné, il faut envoyer sa candidature, sa lettre de motivation et son CV au Point information jeunesse, sur place ou par mail avenirpjj@mairie-dourdan.fr. Le coût est de 250 €. Une participation de la Ville de 100 € est possible, en contrepartie de la participation du candidat à l'organisation ou la promotion d'événements municipaux.

Avenir 1625 : 01 60 83 01 47



Les mercredis au Point Jeunes

Mercredi 9 novembre

- Viens Créer ta Choré
- Cuisine spéciale « Kinder »

Mercredi 16 novembre

- C'est quoi un Bogolan ?
- Crée ton Twister géant !

Mercredi 23 novembre

- Tournoi de jeux de société

Mercredi 30 novembre

- Sortie payante Patinoire de Chartres

Mercredi 7 décembre

- Jeu du Twister

Mercredi 14 décembre

- Jeux à la carte



Derrière la porte, toute une gamme d'objets déco

Installée depuis 10 ans à Dourdan, l'entreprise crée des objets de décoration intérieure gais et originaux.



L'équipe du site dourdanais de l'entreprise Derrière la porte

Vous avez certainement déjà vu ses produits chez Truffaut, Jardiland, Villaverde... Mais aussi dans certaines boutiques du centre-ville de Dourdan. Peut-être en avez-vous même déjà chez vous ? Des objets pratiques, pour le quotidien, originaux et colorés ! Pour le salon, la cuisine, la salle de bains, le jardin, les enfants... Bref tout ce que l'on peut trouver derrière la porte... C'est l'entreprise Derrière la porte qui est à l'origine de ces objets. Elle est située dans le parc économique Lavoisier. Elle est composée de 22 salariés (comptable, assistantes commerciales, logisticiens, développeurs produits, contrôleurs qualité et manutentionnaires). Deux catalogues sont édités chaque année, présentant les nouvelles collections aux clients. Quinze commerciaux sillonnent la France et l'Europe pour présenter les nouvelles collections. 17 graphistes-designer au grand talent travaillent pour l'entreprise dont le siège social est à Montrouge. Aux commandes de celle-ci, Thierry AUFFRET qui a fondé cette entreprise en 1992.

Depuis, les produits sont exportés dans plusieurs parties du monde, de l'Espagne à la Scandinavie en passant par l'Italie, le Japon, le Gabon, le Luxembourg... La fabrication se fait à l'étranger et l'entreprise assure ensuite la vente et le transport vers toute la France et à l'étranger dans plus de 2000 petites et grandes enseignes mais ne propose pas de vente directe au public. Derrière la porte participe au salon Maisons et Objets deux fois par an, organise une journée portes ouvertes pour présenter les nouvelles collections à ses clients. Elle fait également appel à sept bloggeuses pour présenter les produits et est active sur les réseaux sociaux. Touchée par les inondations dues au débordement de l'Orge en juin dernier, l'entreprise a fini par sortir la tête de l'eau et est prête pour Noël !
www.derrierelaporte.com
 5 rue Marie Poussepin,
 Parc économique Lavoisier
 Tél. : 01 60 82 11 00

Un nouveau taxi



Franck HANOT, nouveau taxi, se tient à votre disposition, jours, nuits et week-end 24 h/24.

Tél. : 06 82 05 59 45

Les autres taxis :

Jean-Louis DUPUIS : 06 07 67 40 99

Philippe HENRY : 06 07 67 16 05

Pierre-Gilles DELUCHAT : 06 80 62 62 97

Fabien LECOMTE : 06 80 28 89 51

José LOPES : 06 80 04 72 30

Papilles d'or 2017

Les résultats des Papilles d'Or 2017 ont été dévoilés. Quatre commerçants dourdanais ont été récompensés par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne : La Casa Pizz (restaurant), le Bistrot de la Cave (restaurant), Au Paradis Gourmand (traiteur) et Générations Primeurs (primeur). Félicitations à eux !



Sylvine HENDELUS, adjointe au maire chargée des commerces, Séverine et Stephan RAPENNE et leur fils, du Paradis gourmand, lors de la cérémonie de remise des prix, le 17 octobre, à la CCI.

Retrouvez les photos de tous les lauréats sur mairie-dourdan.fr. Le guide des Papilles 2017 sera bientôt disponible à l'Office de tourisme, à l'accueil de la mairie et sur www.lespapillesdor.fr. Retrouvez-y tous les lauréats 2017 de l'Essonne.

BLANCHE
DE CASTILLE

brasserie

Soirée Nouvel An

Samedi 31 décembre 2016

**Menu spécial fêtes, soirée dansante
animée par So Events**
(sur réservation)

Renseignements et réservations
01 60 81 19 10

CIC Dourdan
Tous les services
d'une grande banque,
la proximité en plus.

1 place du Marché aux Herbes

0 820 098 799 Service 0,12 €/min
+ prix appel

10823@cic.fr



Construisons dans un monde qui bouge.

VALLÉE OPTIQUE

Opticiens visagistes indépendants

Ici, toutes les mutuelles vous remboursent.



DOURDAN

18, rue de Chartres - 01 64 59 74 26

SAINT ARNOULT

33, rue du Général de Gaulle - 01 30 59 90 29



Sainte-Cécile Dourdan terre de fanfares

**Samedi 26 novembre à 20h30 et
dimanche 27 novembre à 17h**
Centre culturel
Entrée libre

Un vent de renouveau souffle sur la société musicale ! L'orchestre se transforme en une fanfare multicolore pour un voyage festif aux 4 coins du globe. Vous embarquerez pour un tour du monde mêlant racines

occidentales, mélodies traditionnelles africaines, déhanchés cubains et poésie du jazz. Préparez-vous à des escales surprenantes...

La musique a le pouvoir de mélanger les cultures et les traditions populaires. C'est un trait d'union entre les générations et un terreau essentiel du cuivre ensemble.

Venez nombreux partager cet extraordinaire voyage musical aux confins de la planète !

Venez écouter ce trio de chanteurs qui présentent les airs populaires des trente glorieuses : Brassens, Béart, Ferré, Moustaki, Montand, Vian, Reggiani...

Danses et chants du Tibet par le groupe Norling

Dimanche 11 décembre à 16h
Centre culturel

Billetterie Office de tourisme :
0164 59 86 97 - Tarifs: 12 €, 8 € pour
les moins de 10 ans

Spectacle au profit de
l'association Le jardin des lotus

JEUNESSE/ENFANTS

Racont'ines

Spectacle *Chapeaux!*

Judi 1^{er} décembre à 10h15
Médiathèque

Inscription au 0164 59 52 50

Un spectacle pour les tout-petits (0-3ans) mêlant comptines, histoires, rythmes et jongleries par le conteur Albert Sandoz.

SPECTACLES/ÉVÉNEMENTS

Les concerts du Pitchtime

Tarifs: 5 et 8 € (sauf mention)

Vendredi 11 novembre à 21h30

Aurélien Morro & The Checkers

Blues et Rythm' & Blues

Samedi 12 novembre à 21h30

Blanc Nègre

Cover Pop Rock Blues

Vendredi 18 novembre à 21h30

Itch et Joël Sarakula

Folk rock

Samedi 19 novembre à 21h30

Sweet Talkers Blues Band

Blues et Rythm' & Blues

Vendredi 25 novembre à 21h30

Mindfield

Tribute du groupe TOTO

Samedi 26 novembre à 21h30

The Lizard Queen

Tribute du groupe Doors

Vendredi 2 décembre à 21h30

Asap

British Pop (5-3 €)

Samedi 3 décembre à 21h30

Alex & The Moonshiners

Rock & Blues

Vendredi 9 décembre à 21h30

Let's Hybride

Pop Rock

Samedi 10 décembre à 21h30

Nina Van Horn

Hommage à Nina Simone

Vendredi 16 décembre à 21h30

Blobfish For Lunch

Pop Rock

Samedi 17 décembre à 21h30

In Volt

Rock

Renard le Brigand

Judi 10 novembre à 21h

Centre culturel

Tarifs: 15 € sur place, 12 € en pré-réserve sur www.mlcsremy.fr
- de 18 ans: 6 €; - de 12 ans: gratuit

Concert des élèves du conservatoire

Samedi 12 novembre à 18h et

vendredi 16 décembre à 19h

Centre culturel

Master class avec Abdel

Rahman EL BACHA (Lp14)

Samedi 19 novembre de 14h à 18h

Centre culturel

Airs de mon temps 1945-1975

Dimanche 20 novembre à 16h

Centre culturel

Billetterie sur place, tarif: 10 €

Histoire en stock

Samedi 10 et mercredi 21 décembre à 10h30

Médiathèque

Inscription au 0164 59 52 50

EXPOSITIONS

Couleurs

Du 26 novembre au 21 décembre
Médiathèque

Exposition des travaux des participants aux différents ateliers proposés par la médiathèque.

Reflets - Photographies de Thierry PENNETEAU (Lp17)

**jusqu'au 19 novembre,
de 15h à 17h**

Médiathèque

Le vitrail, un décor

Jusqu'au 31 décembre
Musée du château
Tarifs: 1,90 à 3,80 €

Vitraux et fresques: mise en lumière et décor de l'église Saint-Germain- l'Auxerrois

Jusqu'au 31 décembre de 10 h à
18 h (sauf le lundi)
Église Saint-Germain-l'Auxerrois

Expositions à l'Office de tourisme

Christine BONDEUX

Flours en tissus
Du 7 au 13 novembre

Bicenno

Objets découpe de métal
Du 21 au 27 novembre

Atelier 3 P

Peintures sur porcelaine
Du 28 novembre au 4 décembre

ASAM

Du 5 au 11 décembre

Le jardin des Lotus

Du 12 au 18 décembre

SPORT

110 ans de

Dourdan Sport - Gala
Jeudi 10 novembre dès 19h30
Salle des fêtes (L.p 18)

Coupe de Dourdan du club de judo

Dimanche 27 novembre, en journée
Gymnase Nicolas-Billiault

ANIMATIONS/ATELIERS

Le CCAS fait son cinéma

Lundi 14 novembre et 12 décembre
Réservations: 0164 59 23 71

Nouvelles séances (gratuites)
pour les personnes de 60 ans et
plus. *Les bêtises* (comédie). *Les
saisons*, (documentaire).

Bourse multicollections, cartes postales du club philatéliques

Dimanche 13 novembre - 8 h - 18 h
Salle d'exposition du centre
culturel

Souffle de terre pour un monde en mouvement (Lp16)

Du 14 au 20 novembre
Centre culturel
Avec l'association Maliance et la
Ronde des souffles
Programme p 18

Repas de l'âge d'or

Mercredi 16 novembre à 12 h 30
Salle des fêtes

Foire aux jouets, cadeaux et vêtements de ski, association des familles

Samedi 19 novembre - 9 h 30 - 15 h 30
Salle Jeanne-d'Arc

Café mémoire – France Alzheimer

**Lundi 21 novembre, 5 et
19 décembre de 14 h à 16 h 30**
Blanche de Castille

Rencontre avec Joëlle Carion

Samedi 26 novembre à 15 h.
Médiathèque
Inscription au 0164 59 52 50
Scientifique, conseillère en
phytothérapie, elle vous parlera
du pastel, l'isatis tinctoria, de la
gaude, des propriétés tinctoriales
et médicinales des plantes.

Loto des Amis de l'école laique

Dimanche 27 novembre à 13 h 15
Salle des fêtes

Parlons bouquins

Vendredi 2 décembre à 18 h 30
Médiathèque

Fête de la Saint-Nicolas par l'association de jumelage Bad-Wiessee

Samedi 3 décembre à 19 h 30
Centre culturel

VISITES

Balade sur les lieux de la Grande guerre par Les Amis du château

Vendredi 11 novembre à 15 h
Cour du château

SALONS

1^{re} bourse horlogère du Lions club

**Samedi 10 et dimanche
11 décembre, en journée**
Salle des fêtes

CITOYENNETÉ/SOLIDARITÉ

Conseil municipal

**Vendredis 18 novembre et
16 décembre, à 20 h 30**
Salle des fêtes

Cérémonie du 11 novembre

Vendredi 11 novembre à 10 h 45
Rassemblement carré militaire

Cérémonie d'hommage à Roustam Raza

Samedi 26 novembre à 10 h 45
Cimetière

Téléthon

Vendredi 2 et samedi 3 décembre
Voir programme p 18

Journée nationale en hommage aux Morts pour la France

Lundi 5 décembre à 18 h
Monument aux morts

Master class et concert Trio in Uno



Samedi 3 décembre à 20 h 30
Centre culturel

Billetterie Office de tourisme:
0164 59 86 97
Tarifs: 14 €, tarif réduit de 3 à
11,50 €

Au-delà de leurs affinités
musicales et de leur attrait
pour la musique instrumentale
brésilienne, ces trois musiciens
aiment faire de la musique
ensemble.

José et Pablo, Brésiliens, et
Giulia, Italienne, ont terminé leurs
études musicales à Paris, ville
dans laquelle ils se rencontrent,
et où naîtra Trio In Uno. Depuis
2014, le trio parcourt les scènes
parisiennes offrant au public une
vision originale de la musique
brésilienne instrumentale.

Ils arrangent et interprètent la
musique de grands compositeurs
qui ont inspiré leurs univers
musicaux: VILLA-LOBOS,
EGBERTO GISMONTI, SERGIO
ASSAD, HAMILTON DE HOLANDA
et PIAZZOLLA entre autres. Dans
cette formation inhabituelle,
saxophone, violoncelle et guitare
sept cordes, ce trio explore des
nouvelles sonorités, mélange
original, mise en relief par la
force de l'expressivité de la
musique de chambre. Ce concert
clôtura la master class proposée
aux élèves du conservatoire.

Décembre en fête

Dès le 3 décembre, la ville revêt ses habits de lumière et fait place aux festivités tout au long du mois.



Illuminations, animation par l'Office de tourisme. Le carrousel s'installera sur la place du Général-de-Gaulle, du 3 au 28 décembre.

Sur le marché, samedi 17 décembre, vous pourrez tenter votre chance avec l'opération tickets à gratter chez les commerçants du marché et gagner des cadeaux! L'après-midi,

vous retrouverez la traditionnelle parade de Noël organisée par le service Jeunesse (l.p19). Pour faciliter vos achats de Noël, les commerces seront ouverts les 11 et 18 décembre. Le concours des vitrines sera reconduit.

L'association des commerçants et artisans de la région de Dourdan (Acared) a préparé de nombreuses animations pour ce mois festif! Tentez votre chance avec une opération tickets à gratter chez les commerçants avec des lots à gagner (du 3 au 31 décembre). Devant le château, vous trouverez des chalets proposant la vente de produits d'artisanat locaux (du 14 au 28 décembre). L'association La Voix Créative entonnera, samedi 17 décembre, des chants de Noël dans les rues de Dourdan de 14h30 à 15h30 et de 16h30 à 17h30.

Avec la ferme Tiligolo, les enfants pourront cajoler les animaux dimanche 18 décembre, toute la journée, sous la halle. Samedi 24 décembre, le Père Noël sera là de 10 h à 17 h! Retrouvez-le dans les rues, dans les magasins. Des sculptures sur ballon et maquillages seront également proposées.

Sur les marchés de Noël, vous pourrez trouver les cadeaux à mettre sous les sapins! Avec la maison de retraite Orpéa-René-Legros (avenue des Acacias de 11 h à 17 h) et l'Ehpad Jean Sarran (1 rue Saint-Pierre de 14h30 à 18 h) le samedi 26 novembre et avec l'Association du Potelet le dimanche 11 décembre de 9h30 à 18h30 au centre culturel.

À noter également les festivités pour les seniors (goûter, après-midis dansants dans les maisons de retraite) et les deux spectacles pour les écoliers offerts par la Ville.

Programme complet disponible à l'accueil de la mairie, à l'Office de tourisme et sur www.mairie-dourdan.fr et sur www.dourdan-tourisme.fr.

ÉTAT-CIVIL DOURDANNAIS

de septembre et d'octobre

Naissances

16/09/2016, Antoine UNGAUER • 15/10/2016, Noëlia DANTON

Félicitations aux parents.

Nous invitons les familles dourdanaises souhaitant que la naissance de leur enfant paraisse dans ce magazine, à bien vouloir se faire connaître auprès du service État-Civil et nous les en remercions par avance.

Décès

03/10/2016, VALLÉE Renée veuve ROBERT • 05/10/2016, Agnès MORLEGHEM veuve BOUVIALA • 06/10/2016, Henri FAUVEL, Bernard BONTEMPS • 08/10/2016, Hammou ALLAOUAT • 11/10/2016, Thierry CHOPLIN • 13/10/2016, Pascal TROÏLI, Didier SÉGUY • 19/10/2016, Suzanne MÉLIA

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

PHARMACIES DE GARDE



- V 11 nov. Pharm. du château
- D 13 nov. Pharm. de la Gare
- D 20 nov. Pharm. du château
- D 27 nov. Pharm. de la Croix-Saint-Jacques
- D 4 déc. Pharm. Action Pharma
- D 11 déc. Pharm. de la Gare
- Tél.: 01 64 59 86 14
- Tél.: 01 64 59 55 40
- Tél.: 01 64 59 86 14
- Tél.: 01 64 59 86 77
- Tél.: 01 64 59 71 71
- Tél.: 01 64 59 55 40

De la publicité dans votre magazine

Si vous aussi vous souhaitez passer une publicité dans le magazine, vous pouvez contacter

François DUTERDE, de la société Com2000

Tél. 06 65 45 21 16,

fduterde@hotmail.fr

qui a été mandaté par la Ville pour recueillir la publicité des annonceurs.

DEVIS GRATUIT

GARANTIE 10 ans DECENNALE



Domucélek

01 60 83 05 40
info@domucelek.fr

39 rue debertrand 91410 Dourdan
Siret: 440 144 228 00044 - Rcs: Evry



- ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
- MAISON CONNECTÉE
- RÉSEAU INFORMATIQUE
- TÉLÉPHONIE IP



**MÉCANIQUE
CARROSSERIE**

Toutes marques
Agrément assurances

contact@linatauto.fr

01 64 59 72 69



**POMPES FUNÈBRES
ET MARBRERIE**

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MARBRERIE

Hab. 12-75-001

MEMBRE DE


31 23
Service et appel gratuits

www.pompes-funebres-plm.fr

DOURDAN
6, rue des jalots
(à côté du funéraireium)
01 64 59 71 07

Grignotage • Insomnie
Stress • Post grossesse
Ménopause ... Kilos en trop ?

“ Ma diététicienne
Ma solution ! ”



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne)-nutritionniste :

6 rue Saint-Pierre - 91410 DOURDAN
Tél. 01 69 27 73 88

SHOE SHOE

Chaussures

Maroquinerie

Bagagerie

Vêtements

25, rue de Chartres
91410 DOURDAN
09 73 69 96 93
shoe.shoe@free.fr
zamelie.com



RENAULT
La vie, avec passion



CARROSSERIE - MÉCANIQUE - TOUTES MARQUES
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
REPLACEMENT PARE-BRISE
VÉHICULE DE COURTOISIE

DOURDAN AUTOMOBILES

2, avenue du 14 Juillet - 91410 DOURDAN © 01 64 59 71 86
Mail : dourdan-automobiles@orange.fr

COLAS

**Ile-de-France
Normandie**

Agence d'Étampes
Route de Brières-les-Scellés
91150 Étampes
01 69 92 15 20
etampes@colas-idfn.com

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CHENTS



PERMIS B | CONDUITE ACCOMPAGNÉE
Notre expérience au service de votre réussite

01 60 82 65 67

26bis, rue Saint Pierre - 91410 DOURDAN



Siret n° 80033906900013 - Agrément n° E1409100120

**POMPES
FUNÈBRES**
DOURDANNAISES



Nouveau Funérarium

Face au cimetière
**Assistance
et permanence téléphonique**
7j/7 - 24h/24
06 72 43 83 87



Agence ouverte

Du lundi au samedi 9h-12h / 14h30 - 18h

Organisation complète de funérailles

- Transport de corps et transfert au funérarium
- Contrats obsèques
- Travaux de marbrerie
- Monuments funéraires et cinéraires
- Fleurs et articles funéraires
- Fleurissement et entretiens

39 rue Fortin - 91410 DOURDAN
01 64 56 03 38 - www.pompesfunebresdourdannaises.fr



DOURDAN

10h - 23h tous les jours

Vendredi et Samedi Drive jusqu'à Minuit

Commandez en ligne :

www.restaurants.mcdonalds.fr/mcdonalds-dourdan

Groupes s'exprimant pour la majorité

Poser des questions implique d'être prêt à entendre les réponses...

Le groupe Les Républicains et centristes unis pour Dourdan, s'est plaint de ne pas avoir eu de réponse aux questions qu'il avait posées.

Malheureusement, la véritable difficulté pour ce groupe c'est de ne pas être d'accord avec les réponses qui lui sont données. Et, pour cela, nous ne pouvons pas faire grand-chose.

Ainsi, nous nous voyons reprocher de consulter les associations d'environnement dans le cadre de la concertation sur le Plan local d'urbanisme et, pire, de tenir compte des avis qu'elles formulent.

Nous ne faisons pourtant que respecter les

engagements pris devant les Dourdannais : organiser la concertation, le débat et la décision collective sur chaque projet d'importance.

Nous n'avons pas été élus pour refuser à qui que ce soit le droit de s'exprimer et de défendre ses opinions. Considérer que telle ou telle association est plus représentative ou plus légitime qu'une autre, relève d'une curieuse conception de la liberté d'expression.

D'ailleurs, cette liberté d'expression dont nous avons la chance de bénéficier dans notre démocratie, ne devrait pas être utilisée pour véhiculer des mensonges ou dramatiser des situations qui ne le méritent pas.

Il est par conséquent inacceptable de laisser dire que la commune « perd » 6,5 M€ en refusant de

vendre des terrains lui appartenant à des promoteurs immobiliers.

En revanche, il est exact de dire que nous refusons l'urbanisation anarchique et la dénaturation de notre cadre de vie que certains nous proposent.

Il n'y a donc pas absence de réponse à des questions, il y a juste deux conceptions différentes du développement de notre ville qui s'expriment.

Groupe « Ensemble pour Dourdan »

Droit au logement pour tous

La commune de Dourdan accueille plus de 30 % de logements sociaux. Cette réalité due aux différents maires qui se sont succédé à sa tête pendant près d'un demi-siècle, à l'exception du dernier mandat, a permis à de nombreux Dourdannais modestes de se loger et de créer ainsi une mixité sociale dont la ville ne peut que s'enorgueillir.

Lors des dernières élections nous avons accepté entre les deux tours de rejoindre une majorité dont le programme annonçait clairement sa volonté de poursuivre sur cette voie et rejoignait ainsi nos propres intentions. Nous sommes en effet favorables à la création de nouveaux logements locatifs aidés

ou en accession sociale, mais au cœur d'opérations immobilières plus importantes, afin de créer une vraie mixité sociale et d'éviter ainsi tout effet de ghettoïsation préjudiciable au « bien vivre ensemble ». Ainsi nous sommes favorables au projet d'inclure 30 % de logements sociaux sur l'opération prévue au Puits des Champs de plus de 300 logements.

Cependant un permis de construire a été accordé pour 54 logements par Mme le Maire au printemps dernier à l'Opievoy, qui possède déjà plus de 130 logements sur le même secteur auxquels s'ajoute la centaine de logements de la Résidence des Chevreuils. Ce nouvel ensemble sera de plus édifié sur une emprise au sol restreinte qui empêche toute réalisation de places de

parkings en extérieur. Nous le regrettons car selon nous, l'implantation de nouveaux logements sociaux ne doit pas se faire à n'importe quel prix mais en prenant en compte toutes les incidences que cela aura notamment sur l'équilibre et donc la vie des quartiers ainsi que sur la mixité sociale au sein des écoles.

Nous souhaitons donc à l'avenir être pleinement associés à ce type de décision, même s'il est vrai que les permis de construire relèvent pour l'instant encore de la seule prérogative du Maire.

Jean-Jacques Dulong, Romain Viteau, Brigitte Zins, conseillers municipaux

Groupe « Gauche écologique et solidaire »

Groupes s'exprimant pour l'opposition

Petits calculs

Madame le maire,

Quelle surprise de lire dans votre tribune l'intérêt que vos élus portent à la gestion du département. Dommage qu'il n'en soit pas de même pour notre commune. En effet, après 30 mois de gestion, quel bilan ?

- Promesse de baisse d'impôts : Vous vous êtes engagée, durant les élections, à baisser nos impôts. À ce jour, aucune baisse. Quand la majorité précédente augmentait les impôts de 20 %, vous criiez au scandale. Désormais vous êtes fière d'avoir maintenu ces augmentations.

- Emprunt un jour, emprunt toujours : En 2015

et 2016 nous avons dû emprunter pour financer votre gestion. En 2017, encore. Pourtant, nous aurions pu prévoir une rentrée future de 6500000 €, si vous aviez fait le choix de valoriser nos terrains communaux à Beaufort.

- Achat d'une maison forestière à 150000 € et d'un local commercial à 66000 €, sans projet défini d'utilisation.

- Démocratie locale : Lorsque des questions précises sont posées au conseil municipal, vous n'y répondez pas, paraissant surprise que des comptes vous soient réclamés.

En effet, pourquoi renoncer au zonage constructible des 6,5 hectares de terrains communaux à

Beaufort et pour l'intérêt de qui ?

Pourquoi vouloir acheter un terrain au pied du Belambra pour accueillir la gendarmerie, alors que nous pourrions utiliser un des terrains précités payés ?

Pourquoi augmenter la cantine scolaire, refuser un terrain de sport synthétique et maintenir la pression fiscale, quand la vente de nos 65000 m² de terrain à bâtir aurait pu relever nos finances ?

J'attends vos réponses. Les Dourdannais aussi. Merci d'y prêter attention.

Marc Macan, Président du groupe « Les Républicains et Centristes Unis pour Dourdan »

Le groupe « Dourdan, une histoire d'avenir » ne s'est pas exprimé ce mois-ci.

Intermarché

DOURDAN

leDRIVE Intermarché

Vos courses sont entre de bonnes mains

COMMENT ÇA MARCHE ?



1 JE COMMANDE SUR...
www.ledriveintermarche.com

2



JE ME PRÉSENTE...
À MON DRIVE PENDANT LE
CRÉNEAU HORAIRES CHOISI

3



ET HOP !
C'EST DANS MON COFFRE

MES AVANTAGES

PROMOTIONS

JUSQU'À 40% DE REMISE SUR UNE
SÉLECTION D'ARTICLES CHAQUE SEMAINE

RAPIDITÉ

VOS COURSES SONT LIVRÉES EN
5 MIN DANS VOTRE COFFRE

LARGE CHOIX

PLUS DE 10 000 PRODUITS
PROPOSÉS SUR LE SITE

48 rue Raymond Laubier - 91410 Dourdan - ☎ 01 64 59 69 09 - Du lundi au samedi : de 8h30 à 20h00

www.intermarche.com



**VOUS VENDEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER.
EN NOUS CONFIAUT UN MANDAT DE VENTE EXCLUSIF
BÉNÉFICIEZ DU SERVICE DE NOS 3 ÉQUIPES.**



L'immobilier que l'on attendait

Futur Transactions

6 avenue Carnot
91410 DOURDAN
☎ 01 60 81 08 20

www.futurtransactions-dourdan.com



Arthurimmo.com

20 rue de Chartres
91410 DOURDAN
☎ 01 60 800 300

www.dourdan-arthurimmo.com



CPH Immobilier

13, Rue de Chartres
91410 DOURDAN
☎ 01 64 59 39 39

www.cph.fr

Votre groupement d'agences